**Termes de référence**

**CONSULTANCE POUR ECRITURE DE DEMANDE DE FINANCEMENT :**

**Cohésion Sociale, Insertion Economique, Formation professionnelle & Accès à l’emploi**

**Bénin // Mars-Avril 2024**

**Réf HI : DA-COTO-00426**

|  |
| --- |
| **GENERALITES** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays :** | Bénin |
| **Lieu de la mission :** | Atacora, Donga, Alibori, Borgou et Cotonou |
| **Type de mission :**  | Elaboration d’une demande de financement  |
| **Responsable de la mission :** | Responsable Pays  |
| **Durée de la mission :** | 10/04 au 15/05/2024 |

|  |
| --- |
| **CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION** |

**Contexte**

Le Bénin, pays frontalier est confronté à une crise sécuritaire, particulièrement dans la zone septentrionale. Les attaques de groupes armés contre des civils et les institutions de l'État, y compris les services sociaux de base comme les écoles et les établissements de santé, provoquent des déplacements massifs de populations dans une région en proie au changement climatique, à l'extrême pauvreté, et au **manque d'opportunités économiques**.

La paupérisation des sols, les périodes de soudure de plus en plus longues associées à l'intensification des conflits et acteurs armés entre d’importants déplacements de populations et une intensification des dynamiques conflictuelles. L’instabilité qui s’est installée dans la région a contribué à la paupérisation des communautés qui ont vu s’effondrer leurs mécanismes de survie ou capacités de production. Les mouvements incessants des populations ont perturbé l’équilibre de production agricole exposant les ménages à l’insécurité alimentaire et à la malnutrition.

Dans ce contexte, la jeunesse béninoise fait face à un **fort taux de chômage et du sous-emploi.** Les populations des parties septentrionales du Bénin, sont confrontées à des besoins particuliers en termes d’accès à l’emploi et d’autonomisation économique. Il est important de renforcer leur capacité de résilience économique (en particulier des jeunes). En effet, les difficultés d’accès aux ressources naturelles et aux opportunités économiques les rendent plus vulnérables face aux chocs et à l’insécurité. Le manque d’opportunités économiques des jeunes en fait une proie privilégiée dans le recrutement des groupes armés non étatiques, qui leur proposent une rémunération en cas d’enrôlement. Il existe au Bénin des politiques nationales et cadres utiles dans le domaine de l’emploi, qui nécessitent d’être renforcés notamment dans une logique de décentralisation via les collectivités territoriales et les mécanismes d’accès à l’emploi ou à l’auto-emploi. Le taux de pauvreté national était de 38,5% en 2019, avec un taux de chômage de 2,4%, mais un niveau de sous-emploi à 72% et 90,1% d’actifs dans le secteur informel.

L’Atacora et la Donga font partie des départements les plus touchés par la pauvreté présentant une incidence supérieure à la moyenne nationale qui est 40%. Le département de l’Atacora détient l’indice de pauvreté non-monétaire le plus élevée du pays (46,86%) pour une moyenne nationale de (28,70%) et se situe à 42,33%, donc au-dessus de la moyenne nationale de 40,08% selon l’indice de pauvreté monétaire. (INSAE, 2016). Quant au département de la Donga, l’incidence de pauvreté monétaire est 42,48% (UNICEF, 2016).

Les jeunes de 15-34 ans représentent 65,9% des chômeurs au Bénin selon les résultats de l’Enquête Régionale Intégrée de l’Emploi et du Secteur Informel (INSAE, 2019). Ces jeunes de 15 à 34 ans se révèlent économiquement vulnérables : ils ont moins d’opportunités leur permettant d’accéder aux biens de production (terres agricoles, logement gratuit, bétail, moto, permis de conduire, machine à coudre), d’obtenir une éducation et des compétences post-primaires, ou de trouver un emploi dans la fonction publique ou le secteur industriel. L’inclusion des jeunes sur les marchés du travail ruraux et urbains est de plus en plus précaire. Elle se caractérise par une variété d’activités indépendantes, agricoles ou non, dans le secteur informel. Pour les jeunes femmes, les sorties de la pauvreté les plus durables sont associées aux associations qui forment des groupes de crédit et de coopératives féminins, ce qui permet aux femmes de fixer des prix et de se diversifier dans des activités supplémentaires. Les jeunes des zones rurales sont généralement plus exposés à l’appauvrissement ou à la pauvreté chronique. L’offre de formation reste limitée tant d’un point de vue qualitatif et quantificatif, avec d’importantes d’inégalités d’accès générées.

Au Bénin l’économie informelle occupe 95% de la main d’œuvre. Elle représente environ 60% du PIB et pratiquement 100% du secteur primaire (RGPH4). Les femmes y sont majoritaires et représentent 63,6% dans l’ensemble, notamment dans les branches de transformation agro-alimentaire et dans les branches commerciales (76,0%). Ajouté à cela, le Bénin est confronté ces derniers mois, à plusieurs défis économiques. Selon la Banque Mondiale, le pays a connu une croissance économique modérée, mais a été confronté à des chocs externes tels que la fermeture des frontières avec le Niger et la hausse des prix de l’essence au Nigeria.

Au Bénin, c’est le Programme d’Action du Gouvernement (PAG 2), qui régule le secteur de l’insertion économique et de l’emploi. L'un des axes du PAG 2 est notamment le renforcement des services sociaux de base et de protection sociale, afin de permettre une amélioration des conditions de vie des populations vulnérables et réduire les inégalités sociales. Le Bénin a aussi élaboré une politique nationale de l’emploi qui s’est fixée trois grands objectifs à savoir :

* Améliorer l’employabilité des finissants du système éducatif.
* Réduire le sous-emploi et le chômage de longue durée.
* Améliorer les performances du cadre institutionnel de gouvernance et de gestion du secteur de l’emploi.

**Contexte du programme HI au Bénin**

Le programme de HI au Bénin fait partie d’un programme régional couvrant le Bénin, le Burkina-Faso, Niger, Togo.

HI intervient au Bénin depuis 1999, et dispose de bases/équipes opérationnelles à Cotonou et à Natitingou.

Dans le cadre de sa stratégie opérationnelle 2023-2026, HI intervient dans les secteurs : de **l’insertion socio-économique**, en particulier des jeunes, et de **l’accès à l’éducation et la formation**, de la **réadaptation physique et fonctionnelle** et en particulier la kinésithérapie de stimulation pour les enfants malnutris, de la **résilience des ménages les plus vulnérables** (via des approches multisectorielles et un modèle de graduation combiné à des réponses d’urgence, notamment via des transferts monétaires à usages multiples, pour faire face aux impacts des crises), de la santé et en particulier la **santé mentale et le soutien psychosocial**, de la **distribution d’abris et articles ménagers essentiels**, de la **protection et la réduction des risques**, de la **cohésion sociale et l’éducation aux risques** liés aux mines et engins explosifs improvisés et enfin, en appui aux acteurs pour la mise en place de **réponses humanitaires inclusives**, tenant compte des besoins des personnes les plus vulnérables et des personnes handicapées.

Au vu du contexte et des besoins, HI souhaite capitaliser sur ses approches dans le secteur de **l’insertion socio-économique et de l’accès à la formation** **en particulier des jeunes**, en tenant compte des dynamiques de cohésion sociale et enjeux de nexus, et ce afin d’étendre ses interventions sur ce secteur dans les quatre départements du nord (Atacora, Donga, Alibori et Borgou).

|  |
| --- |
| **BUT DE LA MISSION** |

Sous la responsabilité du Responsable Pays et en étroite collaboration avec les équipes opérationnelles, techniques et de support (RH, Finance, Logistique, Accès Humanitaire et Sécurité), cette mission devra permettre d’appuyer les différentes étapes de préparation du projet. De façon spécifique, il s’agira de :

* Contribuer à définir la stratégie d’intervention en insertion économique et formation professionnelle des jeunes, en tenant compte des dynamiques de cohésion sociale, dans les départements de l’Atacora, Donga, Alibori et Borgou.
* Elaborer une demande complète de financement, validée par HI, à soumettre à des bailleurs de fonds.

|  |
| --- |
| **RESULTATS ATTENDUS & LIVRABLES** |

**Résultat attendu 1 : Faciliter la définition de la stratégie d’intervention de HI en insertion économique et formation professionnelle des jeunes en tenant compte des dynamiques de cohésion sociale, dans les** départements de l’Atacora, Donga, Alibori et Borgou. Avec les contributions et guidances de l’équipe opérationnelle et technique du programme de HI et les partenaires, il s’agira de formuler les axes et la logique d’intervention du projet ainsi que le set up RH opérationnel et support nécessaire pour la mise en œuvre.

***Livrables/documents soumis et validés* :**

Préalable : Prise de connaissance / capitalisation sur les actions de HI et d’autres acteurs dans le secteur de l’insertion économique, la formation professionnelle, la résilience et la cohésion sociale/réduction des risques (lecture, entretiens).

Mapping des cadres et plans nationaux et départementaux d’insertion économique et de la formation professionnelle.

Mapping des acteurs de l’insertion économique et de la formation professionnelle

Compte rendu des entretiens avec les partenaires et acteurs

Contacts des partenaires et acteurs rencontrés

Cadre logique

Organigramme équipe et recommandations sur le set up technique nécessaire

Proposition d’acteurs impliqués dans la mise en œuvre des différents volets du projet (type de partenariat, rôle et responsabilités),

Proposition d’une composition et rôle du comité de pilotage

Propositions de modalités de coordination et synergies possibles avec les autres projets et programmes intervenant sur des problématiques similaires ;

Analyse des risques et mesures de mitigation, élaboré en lien avec le département Accès humanitaire et Sécurité de HI.

**Résultat attendu 2 : Elaborer une demande de financement, validée par HI.**

***Livrables/documents soumis et validés* :**

Proposition complète de projet, y compris annexes (format définitif préciser au démarrage de la mission - équivalent à une demande complète de financement format AFD)

Budget détaillé (format HI et format bailleur à préciser au démarrage de la mission) élaboré en lien avec le responsable financier de HI et incluant un narratif budgétaire sur la partie activités.

Accords de collaboration avec les partenaires et/ou membres de consortium (selon les formats standards de HI), le cas échéant.

**Confidentialité :**

Le consultant ou la consultante respectera la confidentialité de ses activités, et n’utilisera ni à son avantage, ni à celui d’autres personnes, ni pendant la durée de son contrat ni après, les faits ou informations révélés par sa mission de prestataire. Il / elle s’engage pendant la durée de ce contrat et après à ne pas publier, distribuer ou rendre public, sans l’autorisation préalable, expresse et écrite de HI, les résultats de ses activités dans le cadre de ce Contrat, ou les documents ou informations fournies, produites et reçues, qui resteront propriété de HI.

**Modalités et réalisation de la mission**

**Pilotage de la mission**

HI assurera le pilotage de la prestation. Un comité technique sera mis en place par HI pour le suivi des différentes étapes de la mission. Le Consultant sera en dialogue étroit avec HI. La prestation demande un travail interactif et participatif.

**Organisation et calendrier de la mission**

La prestation fera l’objet d’un contrat de prestation. Sur la base de l’expression des besoins, le Consultant remet une offre technique et financière en accord avec les termes de référence du marché. HI à travers un comité de sélection, analyse l’offre et notifie le marché au Consultant

La mission aura une durée d’exécution de deux mois maximums. Elle se déroulera suivant le chronogramme proposé par le consultant dans l’offre technique retenue par HI.

L’ensemble des livrables devront être remis sous format électronique. La prestation sera réalisée sur la base de :

- Une revue documentaire

- Des entretiens au Bénin, avec plusieurs institutions et acteurs. Le Consultant fera une proposition dans son offre. La liste des personnes à rencontrer sera finalisée au démarrage de la mission de commun accord avec HI.

- Des visites de terrain, dans la zone proposée d’intervention du projet. Le marché sera exécuté au Bénin :

* à Cotonou pour les entretiens / restitutions avec HI, les acteurs institutionnels, les partenaires techniques et financiers
* dans la zone du projet (les départements proposés). Il est prévu plusieurs temps d’échanges avec HI (par visioconférence ou en présentiel). Le Consultant prendra en charge l’organisation des rendez-vous pour les entretiens. Il préparera également les séances de restitution de ses travaux. Les frais de transport et de séjour des missions au Bénin seront pris en charge par le Consultant. Les besoins de traduction éventuels seront aussi pris en charge par le Consultant.

Les candidatures sont reçues jusqu’au 27 Mars 2024 à 23h59 Heure de Bénin, délai de rigueur.

Elles doivent être envoyées à l’adresse appel-offre@benin.hi.org en mentionnant en objet la référence : “CONSULTANCE POUR ECRITURE DE DEMANDE DE FINANCEMENT“ et la **référence HI : DA-COTO-00426.**

Le dossier de candidature devra comprendre :

* Une note méthodologique ;
* Une proposition de plan de travail ;
* Un budget détaillé avec et sans taxes ;
* Un CV du ou de la consultante et/ou de l’équipe avec laquelle il ou elle va travailler ;
* Trois lettres de références ou de certificats de fin de service pouvant attester de la réalisation d’un travail similaire avec numéro de téléphone et adresse mail des contacts des références.

**Composition et dimensionnement de l’équipe de consultants**

La prestation sera confiée à un/une consultant(e), qui devra disposer d’une expérience de 10 ans en matière de réalisation d’écriture de projets, dans les secteurs de l’insertion économique, de la formation professionnelle et de l’emploi. Il /elle doit avoir une bonne connaissance de Handicap International. Il/ Elle devra disposer d’expériences significatives en Afrique subsaharienne et en particulier au Bénin.

* 1. **Critères administratifs (éliminatoires)**

• Documents légaux du prestataire dans son pays d’origine

* Identifiant Fiscal Unique (IFU).
* Extrait du registre de commerce (RC)
* Pièce d’identité du représentant légal
* RIB
* Attestation fiscale
* Attestation CNSS.
* Si le consultant principal est différent du représentant légal, pièce d’identité officielle du consultant

***Le nom du représentant légal doit apparaître sur au moins un document officiel***

• Fiscalité

Une taxe de 20% est imposée aux prestations de service réalisées au Bénin.

• Formulaires HI **complétés et signés**

* Conditions générales d’achat de HI.
* Bonnes pratiques commerciales de HI.
* Déclaration d’intégrité AFD.
	1. **Critères techniques : 70%**
1. CV

Le consultant sera un(e) expert(e) international(e) senior avec plus de 10 années d’expériences dans des missions similaires (pilotage d’études de faisabilité et formulation de projets dans les secteurs de l’insertion économique, la formation professionnelle et l’emploi. De formation supérieure (bac +5) en sociologie ou économie, ou tout autre domaine jugé équivalent, il/elle doit justifier une expérience significative en faisabilité et montage de projets similaires. Il/elle justifiera d’une expérience avérée dans les domaines d’expertise suivants : insertion économique, formation professionnelle, emploi. Il devra connaitre les procédures des bailleurs internationaux dans le domaine de la coopération internationale.

Les compétences de l’équipe d’experts proposée devront couvrir les critères suivants :

* Expertise et expérience en évaluation et écriture de projets ;
* Connaissance des procédures des bailleurs internationaux (la connaissance des procédures de l’AFD sera un atout) ;
* Connaissance du mandat de HI est un atout ;
* Expertise en diagnostic institutionnel / analyse de capacités institutionnelles ;
* Expertise en élaboration de montage institutionnel et mode opératoire de projets, et en conception de dispositif de suivi-évaluation ;
* Expertise et expérience dans au moins une des thématiques concernées ;
* Expériences spécifiques et complémentaires.
1. Compréhension TDR

 *Appropriation du contexte général de l'évaluation*

* Compréhension et analyse du contexte du projet et de son évaluation
* Compréhension et analyse des objectifs et enjeux de l'évaluation

 *Questionnement évaluatif*

* Compréhension et interprétation des questions évaluatives
* Apport de l'offre
1. Méthodologie proposée

 *Processus*

* Etapes claires et structurées
* Prise en compte des étapes d'appropriation, d'analyse et de rédaction

 *Outils*

* Pertinence des outils proposés
* Justification des choix opérés
* Prise en compte des limites de la méthodologie
* Prise en compte de la dimension genre/handicap/âge

 d) Relation commanditaire /point focal

* Respect de la démarche souhaitée dans les TDR
* Nombre de réunions/restitutions
* Approche participative (notamment pour la formulation des recommandations, voire des conclusions)

 e) Livrables

* Respect des TDR
* Apport de l'offre.

 f) Calendrier

* Respect des TDR
* Disponibilité du ou de la consultante
* Faisabilité par rapport à la méthodologie proposée
* Niveau de précision suffisant.
	1. **Critères financiers : 30% de la note Budget**
* Cohérence avec la méthodologie proposée
* Cohérence des coûts annexes par rapport au Bénin
* Niveau de précision suffisant
* Prise en compte des livrables
* Compétitivité de l’offre financière (rapport qualité/prix).

Remise accordée : préciser la remise accordée sur l’offre globale,

Conditions de paiement : indiquer vos conditions de paiement (taux et fréquence de paiement, moyens de paiement)

Validité de l’offre : préciser la durée sur laquelle votre offre reste valide (en mois).

**Note sur l’adhésion aux politiques HI**

HI est une organisation qui adopte une position de Tolérance Zéro en matière d'exploitation, d'abus, de harcèlement et d'intimidation sexuels, de fraude et de corruption. Le ou La consultante sélectionnée devra s’engager à adhérer et respecter ses politiques qui sont disponibles sur ce lien : <https://hi.org/fr/politiques-institutionnelles>.

HI a également mis en place un mécanisme rigoureux, transparent et inclusif de remontée et gestion des plaintes. Tout signalement peut être adressé en toute confidentialité et sécurité à l’adresse : plainte@benin.hi.org ou via le site web institutionnel <https://www.hi.org/fr/le-reseau-hi> onglet « nous alerter ».